

➤ VENDREDI 5 AVRIL

par Marc Thibault,
Chef de projet Gestion et restauration de zones humides,
expert de la Tour du Valat

Visite commentée des anciens salins de Camargue



Crédit photo: Marc Thibault

Sansouires restaurées, Enfores de la Vignolle.

Le site des étangs et marais des salins de Camargue, situé sur les communes d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, correspond à la partie occidentale du salin de Giraud créé en 1855. Fondé à proximité du Grand Rhône, ce salin s'est progressivement étendu vers l'ouest durant le XX^{ème} siècle, pour atteindre la pointe de Beauduc à la fin des années 60. En effet, entre la fin des années 50 et les années 70, la Compagnie des salins du Midi entreprend de grands travaux d'aménagement visant à transformer en surfaces évaporatoires, les sansouires, dunes et lagunes de ce secteur. Ces aménagements vont permettre à la compagnie de monter en puissance et de viser des productions annuelles d'un million de tonnes de sel de mer.

... / ...

A partir des années 90, le salin de Giraud se trouve confronté à plusieurs difficultés économiques liées à la volatilité du marché du sel. Plusieurs plans sociaux se succèdent, et à partir de 2007 la vente d'une partie des terrains est envisagée. Entre 2008 et 2012, le Conservatoire du littoral s'est ainsi rendu propriétaire de plus de 6500 hectares.

La gestion de ces propriétés du Conservatoire du littoral a été confiée au Parc Naturel Régional de Camargue, qui la coordonne, en partenariat avec la Société Nationale de Protection de la Nature et la Tour du Valat. Les principaux objectifs fixés pour la restauration du site sont les suivants :

- le rétablissement d'un fonctionnement hydrologique plus naturel qui passe notamment par la reconnexion avec les hydrosystèmes alentours ;
- la reconstitution des écosystèmes littoraux caractéristiques des lagunes littorales méditerranéennes et des fronts de mer sableux ;
- le maintien ou l'augmentation de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau coloniaux ;
- la mise en œuvre d'une gestion adaptative à l'élévation du niveau de la mer, notamment au travers d'un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion ;
- l'intégration des problématiques économiques locales, notamment la situation du village de Salin-de-Giraud, en veillant à offrir des possibilités de découverte et de diversification économique douces et respectueuses des objectifs du Conservatoire et des autres partenaires de la gestion.

La visite proposée à l'IRSN sera l'occasion d'évoquer les enjeux et les actions concernant la restauration écologique du site et son adaptation aux effets du changement climatique, et permettra de montrer les changements paysagers intervenus depuis l'acquisition par le Conservatoire du littoral.

Date et lieu de RV pour la visite :

5 avril 2024, à 9h.

Durée prévue de la visite : 2 heures

Contact : Marc Thibault, thibault@tourduvalat.org 06 84 70 75 53